

Décision

Générale

colonial

Décision n° 910 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTERES

n° 910

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 août 1961

Numéro JO
n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro
31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de trois mille francs (3.000) est accordé au titre de l'année 1961 à M, Abdallah Mohamed Abdallah, Arabe Katabi, ex-employé des Travaux Publics, domicilié au quartier 2. Ce secours est bavaable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1961.